

DU FEUILLETON-ROMAN.—ÉTUDES CRITIQUES.

LE JUIF ERRANT, LES MYSTÈRES DE PARIS, ETC.,

Par M. Alfred Nettement.

SUITE ET FIN AU PROCHAIN NUMERO.

Immédiatement après les Mystères de Paris, M. Eugène Sue a fait paraître dans le *Constitutionnel* l'épopée vagabonde du *Juif-Errant*.

Ici la scène change; les tableaux sont presque aussi hideux, mais d'un tout autre genre. L'auteur a voué franchement ses prétentions au titre de *moraliste-socialiste* et d'*économiste politique*. Il ne veut rien moins que résoudre cette petite question : *l'organisation du travail*. Il est vrai qu'il ne la résout nullement, qu'il n'y apporte même aucune lumière, mais enfin il veut nous faire croire que, grâce à lui, le dernier mot est dit là dessus. Nous avions soupçonné que, dans les *Mystères de Paris*, l'auteur se moque un peu de ses lecteurs; après avoir lu le *Juif-Errant*, nous en avons eu l'agréable et réjouissante conviction : il est impossible de rire au nez du public plus franchement et plus impertinément qu'il ne le fait d'un bout du roman à l'autre. Il faut qu'il ait bien peu d'estime pour l'intelligence de ses concitoyens, que d'oser leur débiter, depuis tantôt six mois, d'un air qu'on pourrait prendre pour sérieux, d'aussi mauvaises et plates plaisanteries, d'aussi niais balivernes, passez-moi le mot.

Nous allons exposer rapidement le cadre du *Juif-Errant*, en donnant le plus d'extraits possibles de M. Nettement.

Aussi loin que vous pourrez y aller, y êtes-vous?—Oui.—Eh bien ! allez plus loin encore, dans l'Océan polaire, qui entoure les bords déserts de la Sibérie et de l'Amérique du Nord, ces dernières limites du monde, séparées par l'étroit canal de Béring. Là, au milieu d'une espèce de diorama qui n'a qu'un tort, c'est à-dire de n'être pas à la hauteur de la triste et morne majesté de cette nature immobile et désolée, des traces de pas se font remarquer sur la neige : du côté de l'Amérique, des pas de femme ; des pas d'homme du côté de l'Europe. "Hasard, vouloir ou fatalité, sous la semelle ferrée de l'homme, sept clous saillants forment une croix ;" une aurore boréale illumine la toile du diorama et des deux personnages ; le Juif-Errant et une espèce de Juive-Errante apparaissent en se regardant mutuellement les bras des deux côtés du détroit. J'ai parlé de Juive-Errante. Je vous vois d'ici vous regarder étonnés, et vous demander : Qu'est-ce que la Juive-Errante ? Sans M. Sue, je ne pourrais vous le dire. Remercions-le donc de nous avoir donné cette nouvelle connaissance historique. Cette Juive-Errante est tout bonnement la jeune fille qui dansa, il y a à peu près 1850 ans, d'un pas plein de grâce et de volupté, devant Hérode, et qui, à l'instigation de sa mère, demanda et obtint la tête de saint Jean-Baptiste. D'après une légende fort peu connue, elle erre, de son côté, sans pouvoir joindre jamais son compatriote Aahsvérus.—Ce qui fait le mérite d'une légende, c'est sa popularité, qui nous a accoutumés dès l'enfance à l'accepter, et qui est la cause que nous ne sommes point étonnés de la voir mise en action. Le Juif-Errant est donc un personnage qui se trouve tout entier dans ce dernier cas, mais il n'en est pas de même de sa compagne ; aussi M. Nettement dit-il fort justement :

"Quand vous montrez cette femme qui dansa du temps de Pilate et d'Hérode, se promenant à Leipzig, et venant délivrer les victimes du despotisme russe, ne voyez-vous pas qu'il est impossible de s'empêcher de sourire ? Vous détruisez par là l'illusion que faisait le Juif-Errant, et vous remettez sous les yeux du lecteur son acte de naissance. Salomé, la danseuse du banquet donné par Hérode-Antipas avant la mort de Jésus-Christ, venant dix-huit siècles et demi après le jour où on lui apporta sur un plat d'argent la tête de saint Jean-Baptiste, tendre les bras au Juif-Errant sur l'une des rives du détroit de Béring ; ce n'est plus une légende, c'est une caricature.

Le Juif-Errant emploie tout son temps à venir au secours des descendants de sa sœur, quand ils sont dans une position difficile... Salomé-Errant l'aide dans cette bonne œuvre avec un zèle fort louable assurément. Un des descendants de cette sœur du Juif-Errant, le marquis Marius de Rennepont, protesta, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, se convertit au catholicisme, puis retomba, ou du moins en fut soupçonné, dans son erreur. Les Jésuites le dénoncèrent comme relaps et obtinrent sa déposition pour prix de leur dénonciation. Le marquis parvint pourtant à leur soustraire 150 mille francs, qu'il plaça en des mains sûres, avec des prescriptions assez bizarres.

Le capital et les intérêts capitalistes devaient s'accumuler d'année en année, à partir de 1690 jusqu'au 13 février 1832, pour être distribués aux héritiers vivants de la sœur du Juif-Errant, qui devaient se présenter ce jour même, à midi précis, dans une maison située rue Saint-François, n<sup>o</sup> 3, où ils assisteraient à l'ouverture du testament. Pour que le souvenir du rendez-vous ne s'oublie point, chaque descendant porte une médaille sur laquelle sont gravés en croix les sept clous de la semelle du Juif-Errant, avec ces mots en exergue : "13 février 1832, rue Saint-François, n<sup>o</sup> 3." Le trésor confié à une famille juive qui se succède de père en fils dans sa garde et sa fructification, a traversé toutes les révolutions, et est arrivé, par les mystères de la capitalisation des intérêts des intérêts, à la somme de 250 millions et quelques centaines de mille francs.—Il y a six héritiers. Descendance maternelle : Rose et Blanche-Simon, filles d'un maréchal de l'Empire, qui a gagné le titre de duc de Ligny, et Djalma, jeune prince indien, dont les Anglais ont pris le royaume; descendance paternelle : Jacques Rennepont, dit Couche-Tout-Nu, artisan débauché et ivrogne; Adrienne de Cardoville, fille du comte de Rennepont, duc de Cardoville, et Gabriel Rennepont, missionnaire catholique et jésuite."

Le société de Jésus se considéra comme volée, en voyant Marius de Rennepont sauver 150 mille francs. Aussi le général des jésuites, c'est M. Sue du *Constitutionnel* qui nous l'apprend dans son exquise élégance de langage, dit-il : "qu'il faudra surveiller *furieusement* cette famille, et renier, *per fas aut nefas*, dans le bien qui a été traîtreusement dérobé à la société." Les Rennepont ont été *furieusement* surveillés depuis l'année 1685 à l'an 1832 ; et grâce à cette surveillance, les jésuites, bien qu'ils aient été exclus pendant le 18<sup>e</sup> siècle du Portugal, de l'Espagne, de la France, et enfin supprimés par un bref du pape Clément XIV, n'ont pas perdu leurs traces, et savent parfaitement où les trouver en cette même année de 1832. Cependant, comme la compagnie veut s'emparer de l'héritage Rennepont, qu'elle suppose aller à 40 millions, ce qui est fort raisonnable, elle écartera tous les héritiers, excepté Gabriel, un des membres, qui est allé prêcher l'Évangile dans les Montagnes rocheuses, et qui sera de retour à Paris le 13 février 1832. Comme il a renoncé à tous ses biens en entrant dans la compagnie, et qu'il y renoncera de nouveau au moment d'hériter, car il est plein de soumission et de respect pour ses supérieurs, les jésuites seront en possession de cette belle et tant désirée succession.

Pour écartier les autres Rennepont, la société ne recule devant aucun crime, aucune monstruosité. Elle a les yeux ouverts à la fois en Sibérie, dans l'Inde, à Paris, dans les magnifiques hôtels, dans les fabriques populaires, dans les bals les plus hasardeux du carnaval ; en un mot, elle en requiert à tous les lieutenants et les préfets de police les plus vigilants et les plus retors, depuis d'Argenson et Fouché, jusqu'à M. Reussert. Heureusement que les jésuites ont à assaillir le Juif-Errant et Salomé Hérodiade déjouent tous leurs artifices, qui ne sont rien moins que de beaux et bons crimes, prévus et punis par le Code pénal. Ainsi Rose et Blanche sont enfermées dans un couvent où elles sont séquestrées rigoureusement ; mademoiselle de Cardoville est enfermée comme folle dans la maison de santé du docteur Baleinier ; Djalma est en quelque sorte affilié, malgré lui et à son insu, à la secte horrible des Étrangleurs ; Couche-Tout-Nu est mis en prison parce qu'il ne peut rendre 10,000 fr. que lui ont prêtés les jésuites, pour avoir ainsi un prétexte qui leur permit de s'en débarrasser un temps utile.

Cette attaque des jésuites et cette défense des deux Errants ont fait dire à M. Nettement, d'une façon aussi spirituelle que vraie, que c'était "tout simplement le récit d'une partie d'échecs que le Juif-Errant, avec Hérodiade pour partner, joue, sous le ministère de M. Casimir Périer, contre la compagnie de Jésus, représentée à Paris par l'abbé marquis d'Aigrigny et Rodin," son secrétaire, chargé de l'espionner.

Le jour fatal arrive, la compagnie triomphe. Elle est en possession du coffre-fort Rennepont, quand survient l'opposition mystérieuse de Salomé, l'ex-danseuse, qui entrant par une porte que personne ne voyait, va droit à un meuble auquel personne n'avait fait attention, en tire un codicille qui proroge l'ouverture du testament à quelques mois, et traversant la salle silencieuse et grave, se retire au milieu de la stupeur des assistants.

Voilà les cinq premiers volumes du *Juif-Errant*.

Je vais arrêter maintenant votre attention sur un ou deux types principaux cela suffira pour vous faire suffisamment juger de l'œuvre!